

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Demande no 2022-23



À la séance ordinaire qui sera tenue le 12 juillet 2022, à 19h30 au Carrefour Notre-Dame, 1300, Boulevard Don-Quichotte, à l'agora du Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine, au Parc des Mésanges, Boulevard Don-Quichotte à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de lotissement no 438, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2022-23 : LOT PROJETÉ 6 512 147 (AVENUE FOREST)

La demande vise à permettre la création d'un lot avec un frontage de 22,5 mètres au lieu de 30 mètres tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 12 juillet 2022.

Un document explicatif de la demande de dérogation mineure est joint au présent avis sur le site internet de la Ville.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 28 JUIN 2022.

Catherine Fortier-Pesant,
Greffière
